



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Bostonnais que se tenait le 17 janvier 2018 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence du maire Michel Sylvain, les conseillères Renée Ouellette et Marie-Élizabeth Courtemanche, les conseillers François Descarreaux, Clermont Ricard et Claude Hénault. L'absence du conseiller François Baugée était motivée. La secrétaire-trésorière adjointe Louise Drolet agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**1. Ouverture de la séance**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**3. Affaires nouvelles**

3.1 Présentation du projet de règlement des prévisions budgétaires 2018

3.2 Présentation du projet de règlement sur l'imposition des taxes et tarifs pour l'exercice financier 2018

**4. Période de questions**

**5. Tour de table des conseillers**

**6. Clôture de l'assemblée**

**7. Levée de l'assemblée**

**1. Ouverture de la séance (19 h 30)**

Le maire Michel Sylvain souhaite la bienvenue aux citoyens présents dans la salle. L'ouverture de la séance est adoptée sur proposition de la conseillère Renée Ouellette et secondée par la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sur proposition du conseiller Claude Hénault et secondé par le conseiller François Descarreaux.

**3. Affaires nouvelles**

3.1 Présentation du projet de règlement des prévisions budgétaires 2018

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'article 445 du Code Municipal du Québec, l'adoption de tout règlement doit être précédé de la présentation lors d'une séance du conseil ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objet du présent projet de règlement vise essentiellement l'adoption des prévisions budgétaires 2018 pour la Municipalité de La Bostonnais;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion avec dispense de lecture du présent projet de règlement a dûment été donné lors de l'assemblée ordinaire du 13 décembre 2017 par le conseiller, monsieur Claude Hénault.

**2018-01-07**

**2018-01-08**



N° de résolution  
ou annotation

**2018-01-09**

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** La conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche

**APPUYÉ PAR :** Le conseiller Claude Hénault

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil.

Que le projet de règlement adoptant les prévisions budgétaires 2018 de la Municipalité de La Bostonnais soit adopté tel que rédigé.

3.2 Présentation du projet de règlement sur l'imposition des taxes et tarifs pour l'exercice financier 2018

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'article 445 du Code Municipal du Québec, l'adoption de tout règlement doit être précédé de la présentation lors d'une séance du conseil ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objet du présent projet de règlement vise essentiellement l'adoption du règlement sur l'imposition des taxes et tarifs pour l'exercice financier 2018 pour la Municipalité de La Bostonnais;

**CONSIDÉRANT QUE** qu'un avis de motion avec dispense de lecture du présent projet de règlement a dûment été donné lors de l'assemblée ordinaire du 13 décembre 2017 par la conseillère, madame Renée Ouellette.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST;**

**PROPOSÉ PAR :** Le conseiller François Descarreaux

**APPUYÉ PAR :** La conseillère Renée Ouellette

**ET RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil.

Que le projet de règlement no 1-18 adoptant l'imposition des taxes et tarifs pour l'exercice financier 2018 de la Municipalité de La Bostonnais soit adopté tel que rédigé.

**4. Période de questions**

**5. Tour de table des conseillers**

**6. Clôture de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

**PROPOSÉ PAR :** La conseillère Renée Ouellette

**APPUYÉ PAR :** Le conseiller Claude Hénault

**7. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 19 h 34.

  
Michel Sylvain, maire

  
Louise Drolet, secrétaire-trésorière adjointe

*Procès-verbal du 17 janvier 2018*